

# Hausse des loyers Crous : des étudiants de Rouen en colère, la ministre répond

Face à la hausse de 3,5 % des loyers Crous qui s'annonce, des étudiants de Rouen s'offusquent. Interrogée par 76actu, la ministre Sylvie Retailleau répond à cette colère.



La hausse des loyers de logements Crous inquiète des étudiants de Rouen.

Célia est étudiante à Mont-Saint-Aignan, près de Rouen (Seine-Maritime). Comme une partie de ses camarades, elle vit au quotidien dans une résidence universitaire du Crous. Souvent un bon compromis pour bénéficier d'un loyer allégé, comparativement aux résidences privées ou logements de particuliers.

Mais il y a quelques semaines, Célia a appris à sa grande surprise que tous les loyers Crous allaient augmenter. Une hausse de 3,5 %, qui devrait, selon le ministère de l'Enseignement supé-

rieur et de la recherche, coûter "entre 2 et 6 euros supplémentaires par mois aux étudiants, après prise en compte des aides personnalisées pour le logement (APL)".

Une petite augmentation loin d'être anecdotique

Entre 2 et 6 euros de plus, ça ne semble pas grand-chose. Mais à Rouen, la fédération des étudiants de Rouen (Feder) regrette que cette hausse arrive un an seulement après "une augmentation de 4,5 euros sur les charges locatives des loyers normands".

Célia, pour sa part, s'estime chanceuse : "Je travaille à côté donc je m'en sors bien. Mais il y a d'autres étudiants pour qui c'est plus compliqué." La jeune étudiante s'est même "demandée si [elle] n'allait pas prendre un logement plus petit pour conserver le même loyer".

[Les punaises de lit lui font vivre l'enfer : elle doit fuir sa chambre du Crous à <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="4bbd7554-ae1d-4650-b04b-31a1dbef0412">Rouen</span>](#)

Pour certains, "notamment les plus petits échelons qui ont une bourse d'à peine 100 euros par mois, ça commence à leur faire beaucoup trop de choses à payer", remarque encore l'étudiante. Et pour aller dans son sens, la Feder regrette également que les récentes "augmentations des bourses ne compensent pas toujours l'inflation des prix".

La ministre Sylvie Retailleau répond à la colère

Lors de notre entretien avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau, nous avons profité de l'occasion pour l'interroger sur cette hausse.

Déjà, la ministre dit "comprendre" le ressenti des étudiants, mais tient tout de même à rappeler qu'il ne s'agit pas "d'une hausse, mais plutôt d'un dégel après quatre ans de gel exceptionnel des loyers en raison d'un contexte difficile avec le Covid et l'inflation".

Ce dégel occasionne donc "un retour à la normale", confie-t-elle. Mais pour faciliter le quotidien des étudiants, qui souffrent de plus en plus de la précarité, "nous avons répondu à cette inquiétude avec une augmentation historique de 37 euros par mois des bourses". Et dans un second temps, Sylvie Retailleau évoque aussi "une réforme pour apporter des réponses pérennes et mieux adapter le montant des bourses en fonction des évolutions des revenus des parents".

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="4bbd7554-ae1d-4650-b04b-31a1dbef0412">Rouen</span>. Une application pour aider les étudiants qui ont faim](#)

Sans oublier les tarifs dans les restaurants universitaires avec des repas à 1 euro pour les étudiants boursiers et précaires et un tarif social de 3,30 euros pour tous les autres.

Enfin, la ministre rappelle que le montant des [APL](#) "a continué à être revalorisé sur toute la période de gel" et également, pour simplifier la vie des étudiants, elle annonce que les frais de dossier pour des demandes de bourses qui s'élèvent à 5 euros vont être supprimés très prochainement.

Suivez l'actualité de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp